

Je suis élève de première

Quelles notes sont prises en compte pour le baccalauréat ?

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la seconde session des épreuves communes de contrôle continu (E3C2) a été annulée ainsi que les épreuves anticipées de français.

Épreuves communes de contrôle continu

| | | |
|------|--|--|
| E3C1 | Épreuves passées en janvier février 2020 | Les notes obtenues comptent. |
| E3C2 | Histoire-géographie LVA/LVB Mathématiques en voie technologique Enseignement scientifique en voie générale Enseignement spécialité suivi en 1 ^{er} uniquement | Épreuves annulées : pas de note. Épreuves annulées. La moyenne des moyennes des 1 ^{er} et 2 ^e trimestres. |

Épreuves finales

| | |
|--|---|
| Épreuves orales et écrites de français | Épreuves annulées. La note de français est donc obtenue avec la moyenne des moyennes des 1 ^{er} et 2 ^e trimestres. Cette note est affectée au même coefficient (10%). |
|--|---|



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*